

**ARRETE n° 21-401**  
Portant délégation de signature du Directeur de  
l'Université de Technologie de Troyes

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation, et notamment les articles L. 711-3, L. 712-2, L. 715-3, D. 651-1, R. 715-9 à R. 715-9-5, R. 719-51 à R. 719-112,

Vu l'arrêté du Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 15 avril 2019 portant nomination de Pierre KOCH en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,

Vu la Charte Erasmus + 2021/2027.

**ARRETE**

**Article 1 :** Dans la limite de leurs attributions, délégation est donnée à Madame Christine NININO, Chargée de Coopération Internationale et à M. Aurélien MATHIEU, Gestionnaire Erasmus +, à l'effet d'approuver numériquement, au nom du Directeur de l'UTT, Pierre KOCH, les documents suivants :

- les accord interinstitutionnels Erasmus + dans le cadre de « Erasmus Sans Papier (EWP) en application de la nouvelle Charte Erasmus + 2021/2027 (l'ensemble des données, une fois « validé » dans le système informatique, constitue l'« Accord » de partenariat considéré comme signé).

**Article 2 :** Le présent arrêté entrera en vigueur le 23 septembre 2021 et après sa transmission au Recteur de la région académique Grand Est, Chancelier des universités et sa publication sur le site internet de l'établissement.

**Article 3 :** La présente délégation n'a ni pour objet ni pour effet de remettre en cause les délégations accordées à ce jour par le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes.

**Article 4 :** Toute subdélégation de signature est prohibée.

**Article 5 :** La présente délégation prendra fin en cas de cessation d'activité du délégataire ou d'un des délégants.

**Article 6 :** Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université de Technologie de Troyes sont chargés, chacun pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Troyes, le 23 septembre 2021

Le délégant,

Par délégation  
Le Directeur Général des Services

Pierre KOCH  
Directeur de l'UTT

Jacques WACKEL

Original  
Copies

Service des affaires juridiques  
Intéressés  
Direction des ressources humaines  
Agence comptable

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)